

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 16 (1932)
Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 16^e ANNÉE

N° 4

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

Neuchâtel, le 1^{er} Octobre 1932

Rédaction et Administration, Colombier. Abonnement annuel: Suisse Fr. 3.50 -- Etranger: 4.20
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste. Compte de chèques postaux IV. 1654

Perdre son temps, c'est perdre beaucoup; mais perdre courage, c'est perdre tout.

SYMBIOSES OU LICHENS, MOUSSES ET MOISSISURE

*Nuances de rêve; tant elles sont fines
Ces broderies sur le vieux toit ...
L'or pâle des blancs lichens ... divines
Parures, vivantes, car cela croît ..
Chers parasites, c'est votre droit,
La belle nature forge vos racines!*

*Et cela pousse comme à bien plaisir;
La dentelle grise des légères housses
En symphonies pourrait se faire ...
Puis l'acchapel des petites mousses
Envahissantes ... ah, mais si douces
A l'œil glacé dans son calvaire!*

*Et si vous n'êtes que moisissure ... !
Aux tons bizarres, presque' insidieuses
La trile rugueuse n'est point trop dure
Pour vous, bien sûr, champ merveilleux
Où la vierge tient son fil précieux ..*

Et l'âme admire, je vous assure!

Louis Guillaume.

LA PÊCHE ET LA PROTECTION DE LA NATURE. ¹⁾

1. NÉCESSITÉ D'UNE ENTENTE ENTRE LES AMIS DE LA NATURE ET LES PÊCHEURS.

Par M. Léon Pittet.
(SUITE)

3). LE MERLE D'EAU OU MERLE À PLASTRON. Tout le monde connaît le charmant oiseau avec la poitrine blanche qui, par son chant entonné même au milieu de l'hiver, par ses plongeon dans l'eau blanche d'écume, attire les regards de l'observateur. Lui aussi a été accusé de dévorer le frai et même les poissons. En effet, il nous est arrivé qu'un garde-pêche nous appporta triomphalement l'estomac d'un merle d'eau fraîchement tué, sur les frayères de truites. Cet estomac contenait bel et bien 21 oeufs de ces poissons!

Le bonhomme n'était pas peu fier de sa découverte. Il ne savait pas que les truites, frayant dans les ruisseaux, ne fécondent que le 5% des oeufs pondus (la fécondation artificielle donne du 90 - 95%). Aussi, serait-ce vraiment dommage de vouer à la putréfaction une nourriture d'une aussi haute valeur, particulièrement riche en albumine. Du reste ce sont les truites elles-mêmes dignement assistées par les chabots, qui détruisent la plus grosse partie de leur frai. Il est probable que pas un seul oeuf, gobé par notre merle d'eau était fécondé, car la nature protège la conservation de la race, "truite" à sa manière. Dès qu'un oeuf est fécondé, il augmente immédiatement son poids spécifique et roule sur le fond graveleux, tandis les oeufs non-fécondés, étant plus légers, sont emportés au gré du courant jusqu'à ce qu'ils soient happés par un amateur, truite, chabot ou ... cincle aquatique! Il est clair que la situation des oeufs fécondés est, elle aussi, pleine de dangers. Ils possèdent cependant une chance de salut: rencontrer une fente, entre deux pierres et un courant d'eau complaisant, pour les y pousser. Là, ils sont protégés au moins contre "les grosses bêtes". Cependant, ils ne sont pas du tout en sûreté. Pendant l'incubation qui, suivant la température de l'eau, dure de 2 1/2 à 4 mois, ils sont continuellement exposés aux attaques de toute une horde de brigands minuscules, mais pas moins dangereux, les dytiques, les hydrophiles et leurs larves et aussi celles de toutes les espèces de libellules et bien d'autres encore. Ce sont ces petits animaux qui sont les plus dangereux ennemis du frai de la truite parce qu'ils détruisent le matériel précieux de qui dépend la conservation de l'espèce, les oeufs fécondés. Et ce sont justement ces insectes et leurs larves qui constituent la nourriture presque exclusive du merle d'eau, pendant toute l'année! Par conséquent, le charmant et si sympathique oiseau au plastron blanc, qui chante à toutes les saisons, non seulement ne cause aucun dommage à l'économie piscicole, mais rend de grands services et est le fidèle auxiliaire du pêcheur lui-même. C'est pour cette raison qu'il est placé sur la liste officielle des oiseaux protégés. Qu'on se le rappelle!

(1) Communiqué par la Société suisse pour l'étude des oiseaux et leur protection, Berne.

Voir: "Rameau de Sapin": 1932, N°3, p. 24.

A PROPOS DE CLAUSILIA BIDENTATA STRÖM.

PAR
CH. MEYLAN.

Dans son catalogue des Mollusques du Canton de Neuchâtel et des territoires environnants, P. Godet indique le *Clausilia bidentata* Ström. dans une seule localité, soit le Bois Rond près de Cornaux: ce *Clausilia* n'étant pas connu ailleurs en Suisse. Dans le Supplément J. Piaget indique l'espèce comme abondante à la Tène et, avec doute, au Chammont. A ces indications je puis actuellement en ajouter d'autres. J'ai reçu le *Clausilia bidentata* de

Bonvillars et je l'ai moi-même découvert dans la Gorge de Longeaignes, entre Pontles et Ste Croix. Je suis d'autre part certain que cette espèce existe dans de nombreuses autres localités de notre Jura, mais n'y a pas été signalée ensuite du manque d'observations, vu le très petit nombre de savants qui se sont occupés des mollusques dans notre région. Ce manque d'observations est regrettable et quelque peu surprenant, l'étude des mollusques, abstraction faite de leur anatomie, étant facile et attrayante et devant, semble-t-il, attirer nombre d'observateurs des choses de la nature.

Le *Clausilia bidentata* Ström est d'un autre côté une petite espèce pouvant facilement passer inaperçue ou non reconnue. Dans la Gorge de Longeaignes, il m'a paru très abondant. J'en ai compté plus de vingt exemplaires sur une vieille souche. Il est curieux de signaler le fait que les parois de rochers qui ressèment la gorge à la Roche Percée semblent avoir été un obstacle infranchissable pour le *Clausilia*; du moins n'ai-je pas pu en voir un seul échantillon au dessus de cette limite.

En ce qui concerne la localité de Bonvillars, je ne saurais donner aucune précision, n'y ayant fait moi-même aucune recherche. Le fait que le *Clausilia bidentata* y a été récolté avec d'autres mollusques par une personne non au courant de la malacologie me

laisse supposer que cette espèce n'y est certainement pas rare: donc chez elle depuis longtemps.

Profitant de l'occasion je me permettrai de signaler que *Arion subfuscus*, Drap. n'est pas très rare dans le Jura central et que j'ai récolté *Helicogena aspersa*, Müller, *Clausilia lineolata* Held. et *Acme polita*, Hartm. dans les environs de Ste-Croix.



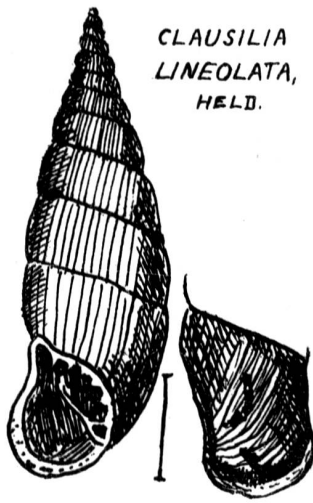
CLAUSILIA BIDENTATA, STRÖM
ex. Claesson, parte del.



ARION SUBFUSCUS, DRAPARNAUD.



HELICOGENA ASPERSA, MÜLLER.



CLAUSILIA
LINEOLATA,
HELD.

ACME POLITA,
HARTM.



GLOBULARIA CORDIFOLIA⁽¹⁾, PLANTE PIONNIÈRE

PAR SAM. AUBERT. (FIN)

Au dessus de la localité 2 et la joignant, sur un terrain presque horizontal, des quelques m² de superficie, le revêtement des *Globularia* est beaucoup plus lâche, les individus des espèces accompagnantes sont bien plus nombreux et une végétation compacte, fermée recouvre le sol. (loc. 3) Il semble que nous ayons affaire à un stade plus avancé de la colonisation du terrain où peu à peu les espèces associées, favorisées par le supplément d'humus provenant de la décomposition des débris de *Globularia*, auraient augmenté considérablement le nombre de leurs individus et supplanté en partie la génération des *Globularia*. Or, au moins, on a l'impression que les choses se sont passées de la sorte et qu'en état de régression, *Globularia* cèdera peu à peu le pas au gazon formé par les autres espèces de l'association.

Or de tout cela, n'y a-t-il pas lieu de tirer les conclusions suivantes ? Sur ce terrain, constitué par de la roche crevassée, trois phases essentielles de végétation, correspondant aux trois localités étudiées, sont en présence, 1^{re} phase - loc. 1. - Celle des espèces nommées ci-dessus, avec absence de *Globularia*, enracinées dans les fissures de la roche, au bénéfice de l'humus créé par la décomposition des mousses préoccupantes, dont on voit encore quelques pelotes ici ou là. 2^{me} phase - loc. 2. - Celle des *Globularia* envahissant tout le terrain de leur tapis continu, ne laissant émerger qu'un faible nombre d'individus appartenant aux espèces notées ci-dessus (loc. 2). 3^{me} phase - loc. 3. - Régression des *Globularia*; acheminement de la végétation vers la prairie normale revêtant les lieux secs de la région jurassique montagnaise.

Au Mont Fendre, à l'altitude de 1640 m. environ, contre une pente faible, exposée au sud, dont le sol est une roche calcaire également fissurée, on peut voir une vaste surface habitée par une végétation chez laquelle *Globularia cordifolia* joue le rôle prépondérant. Ainsi sur plusieurs m², elle est à peu près la seule occupante. À côté, sur un espace de 8-9 m² viennent s'ajouter la plupart des espèces notées au Cauchant, loc. 1. En plus: *Carex sempervirens*, *Valeriana montana*, *Alchimilla Hoppeana*, *Polygonum viviparum*, *Thymus serpyllum*, les unes et les autres en un nombre restreint d'individus.

De l'inspection des lieux, soit au Cauchant soit au Mont Fendre, on se rend compte que *Globularia cordifolia* est une importante plante pionnière capable de contribuer dans une très large mesure à la colonisation de vastes surfaces rocheuses, fissurées, très sèches, brûlées du soleil, nues ou occupées seulement par un petit nombre d'individus très disséminés, appartenant à des espèces diverses. Enracinée dans les fissures, préalablement occupées par des mousses humifères, elle étend progressivement le polissage de ses rameaux sur le roc nu. Des débris de feuilles, de branchettes, de la terre charriée par le vent, demeurent emprisonnés dans le lacis des tiges étalées. Peu à peu, ils se transforment en humus capable de donner asile à d'autres plantes, qui avec le temps entrent en concurrence avec *Globularia* et lentement se substituent à elle dans la couverture du sol.

Ce qui ne veut pas dire que partant, dans ces localités pierreuses et sèches, la colonisation ait lieu par le moyen de *Globularia cordifolia*. En certains endroits du Mont Fendre, de mêmes nature; *Campanula thyrsoidea*, de ses feuilles basilaires cossées, accomplit cette fonction. En d'autre, on voit les *Anthyllis*, *Hippocrepis*, *Helianthemum*, etc, s'installer par touffes rayonnantes et prendre possession progressivement du terrain pierreux.

Le Solliat (Vallée de Joux) Janvier 1932

Sam. Aubert.

NOUVELLES LOCALITÉS NEUCHATELOISES DE PLANTES INTÉRESSANTES.

PAR H. SPINNER.

Si comme que soit notre flore vasculaire, il n'en reste pas moins que, de temps à autre, on ne découvre quelque localité nouvelle ou qu'inversement on ne s'aperçoit de la disparition de telle ou telle espèce rare dans la région.

Comme dans la littérature botanique, on a longtemps confondu les termes de localité et de station, il a été nécessaire d'en préciser le sens et aujourd'hui tous les biologistes sont d'accord à réserver le nom de localité, au lieu géographique et de station au milieu habité. Ainsi nous dirons que les *Drosera* se rencontrent en plusieurs localités du Haut-Jura (Pouillierel, marais des Ponts, de la Précisine, de la Sagnette aux Terrières, etc.) et que leur station obligatoire est le haut marais tourbeux. Il est à désirer que tous ceux qui signalent des plantes, veuillent bien en indiquer à la fois la localité et la station.

Voici maintenant quelques renseignements inédits personnels:

- CARDAMINE AMARA* L. Au bord d'un ruisseau près du Grand Cachot, 1050 m.
- CARDAMINE IMPATIENS* L. Pectuis du Sault, au dessus de Neuchâtel, 550 m., au pied d'un mur, au bord du chemin. Revue, trois années de suite, 1929-1931.
- CAMELINA SATIVA* (L.) Crantz. Les Terrières, 950 m., dans un champ d'avoine.
- MINUARTIA FASCICULATA* (L.) Hieron. A disparu des Talangines, près Neuchâtel, 550 m.
- LINUM USITATISSIMUM* L. Les Terrières, 950 m., dans un champ d'avoine.
- GENISTA GERMANICA* L. A sans doute disparu des environs de la Précisine, 1050 m.
- TRIFOLIUM SPADICEUM* L. En plusieurs localités dans le fond de la vallée de la Précisine sur terrain plus ou moins tourbeux, 1050 m.
- LATHYRUS APHACA* L. Sur un talus herbeux au bord de la route Neuchâtel-Serrières, près de l'Usine électrique, 435 m.
- LAXIFRAGA HIRCULUS* L. Paraît avoir disparu de nos hauts marais.
- CICUTA VIROSA* L. Paraît avoir été détruite par l'exhaussement du niveau du lac des Tailières, 1040 m.
- KNAUTIA GODETI* Reut. A été souvent confondue avec diverses formes de *K. silvatica* (L.) Druy. Elle ne se remonte réellement chez nous qu'en des localités élevées et particulièrement dans les parties froides des vallées haut-jurassiennes, des Cernets à la Précisine en particulier, stations décaloifiées, mais non tourbeuses.
- ASTER LYDOSIRIS* (L.) Bernh. Stations chaudes, sèches, rocheuses. Contrairement à ce que nous croyions, la plante se rencontre en plusieurs localités à l'ouest du Boyan, ainsi talus du chemin de fer entre Auvernier et Colombier, 550 m.
- ASTER ALPINUS* L. Rochers calcaires de la Côte du Cerf, frontière française, 1180 m.
Y est très rare.
- CENTAUREA NIGRA* L. Quelques superbes exemplaires dans du cailloutis au bord de la route de Neuchâtel à la Coudre, tout près de cette seconde localité, 500 m.

LA VÉGÉTATION DES FORÊTS ET DES PATURAGES BOISÉS DU HAUT JURA. (1)

PAR ALB. PILLICHODY.

308
(Fin.)

Si surtout, s'il croît à l'état isolé, il prend des dimensions considérables, jusqu'à 1,5 m. de diamètre et il élargit sa couronne à l'excès, d'où son rôle tutélaire d'abri pour le bétail. Assez fréquemment il prend la forme de candelabre, plusieurs branches latérales se relevant verticalement pour former des cimes secondaires.

Ce n'est que lorsqu'il croît en massif qu'il atteint les plus belles formes au point de vue technique, propreté et cylindricité du fût, une couronne modérée, à branches tombantes, peu encombrantes; il peut réaliser une belle longueur de tige, allant dans les lieux fertiles et abrités jusqu'à 35 m. et 40 m.

Il s'accommode fort bien de la compagnie du sapin blanc, qu'il dépasse généralement en hauteur. Le sapin forme jusqu'à $\frac{1}{3}$ des constituants du massif. Encore bien en place dans les altitudes moyennes, il ne suit pas l'épicéa jusqu'à la limite supérieure, au du moins en rabougré seulement. Généralement moins svelte, plus grossier, plus massif de forme que l'épicéa, le sapin atteint cependant aussi de belles dimensions, et une longueur de 30 m. Il sert d'écran et de protecteur à l'épicéa, dont le tronc est sensible à l'insolation directe. Le rejuvenissement de l'épicéa, dans la forêt mélangée, se fait de préférence sous le sapin, ce qui confère à cette essence un rôle de premier plan. C'est pourquoi on doit le conserver, même si son rendement financier est un peu inférieur à celui de l'épicéa.

La répartition du foyard dans les forêts du Haut Jura est variable. Mais sa présence est constante, à l'exception des pâturages, où il n'est que sporadique. Il peut atteindre le 10% de la masse dans certaines forêts, mais dans ce cas, vu qu'il reste dans les dimensions inférieures, n'atteignant qu'exceptionnellement le diamètre de 50 cm, sa répartition par pied d'arbre est proportionnellement beaucoup plus élevée. Il lui arrive dans les expositions qui lui conviennent de former un sous-étage très dense et de compter bien plus de pieds que la forêt de résineux qui le domine. Sa hauteur reste bien inférieure, sauf cas exceptionnels, et ne dépasse pas 20 à 25 m., c'est dire que dans de nombreux cas, sa présence passe inaperçue, lorsqu'on contemple le paysage forestier en profil. Ce n'est qu'à la première feuille, lorsqu'il est orné de sa couronne claire, puis en automne, si la feuille est rougie, qu'on devine sa présence entre les cimes élancées des épicéas et les sommets plus durs et touffus des sapins.

Le foyard est le constituant le plus utile des hautes Jura jurassiennes, parce qu'il fournit par la chute annuelle de ses feuilles un terreau doux et abondant, qui combat l'acidité du sol, résultant de la décomposition ralentie - à cause du climat - des débris forestiers en général. On observe là où le foyard est bien représenté la disparition de la myxtille, qui dénonce toujours par sa présence un terrain acide et décalcifié. De ce fait, le hêtre favorise la régénération naturelle des résineux auxquels il est associé, en préparant un meilleur lit à la graine. En retour, les résineux protègent leur associé contre le dessèchement, contre les courants froids et l'excès d'in-

solation que le fayard ne supporte pas mieux que l'épicéa. Si l'on rencontre le hêtre dans certaines stations (Risoux, Cornées) jusque sur les crêtes élevées, c'est grâce à l'existence d'un massif fermé et vigoureux de résineux. A lui seul il resterait en arrière; sans abri, il ne pourrait pas se développer normalement, mais dégènerait en taillis rabougris, forme sous laquelle on le rencontre parfois sur les hauts plateaux.

Le triumvirat épicéa, sapin et fayard apparaît donc comme l'organisation parfaite de la sylvie, une symbiose rationnelle, un échange mutuel de protection et de services. Sa solidarité lie les trois essences en un faisceau indissoluble.

Le traitement qui tient le mieux compte des aspirations de la forêt d'essences mélangées est le Jardinage, c'est à dire l'exploitation par pieds isolés éliminant les éléments sur le retour, les arbres difformes ou encombrants; c'est la coupe de sélection et l'éclaircie perpétuelle. Elle a pour résultat, à côté du maintien de la forêt mélangée, la régénération continue de la forêt, par quoi l'on aboutit au mélange des âges. La forêt de tous âges est perpétuelle à son tour, ne disparaissant jamais, livrant ses produits sans se diminuer ou s'affaiblir. Elle ne connaît ni clairières étendues, ni fronts de coupe, ni succession des âges. C'est une armée dont les cadres et les rangs se complètent au fur et à mesure, toujours prêts, continuellement sur pied de guerre.

Cette continuité dans l'espace et le temps, c'est le cachet typique de la forêt du Haut Jura, dont le privilège, vis à vis de celle des Hautes Alpes, est d'être à l'abri des avalanches, éboulements, des phénomènes torrentiels. Son manteau est rarement déchiré, tandis que celui de la forêt alpestre est troué et limé par de multiples cataclysmes. Le phénomène météorique le plus redoutable est le vent. Dans ces dernières cinquante ans, plusieurs cyclones se sont déchaînés dans le Haut Jura. Le plus terrible fut celui de 1890, à la Vallée de Joux, qui détruisit plus de 200 ha. de forêts et de nombreux immeubles. La Chaux de Fonds se souvient de la tornade du 12 juin 1926 qui, sur un espace restreint, causa d'énormes dégâts.

En revanche, les maux causés à la forêt jurassienne se cicatrisent facilement. Ces forêts réagissent fortement contre toute intervention violente et les plaies que l'ouragan a causées se ferment dans un temps relativement court, prouvent justement de la santé vigoureuse de l'association. Grâce au mélange des essences et des âges après après une catastrophe, si violente qu'elle fût, il subsistera toujours un embryon de forêt, du moins, assurant la prompte renaissance, la perpétuité du massif. La forêt déploie, pour regagner le terrain perdu, une activité redoublée, tel qu'on peut le constater par exemple dans le sillou du cyclone de la Vallée de Joux.

Le Jura est fier de sa forêt et c'est pour le Jurassien une satisfaction profonde d'avoir pu, en ces journées de septembre, les présenter à la Société suisse des sciences naturelles, afin de mieux les faire connaître et apprécier aux botanistes de toute la Suisse et à tous les amis de la nature, ce temple de beauté et cette source de richesses.

La Brassus, Août 1931.

A. Pillichody.

Inspecteur forestier.

NÉMORIN CAILLE

LE VIEUX TUEUR DE LOUTRES.

par Edouard Jean Richard.

Illustrations de M. Pierre Barbezat du Locle.



Par un beau dimanche de Septembre 1931, la section du Saclé du Club Jurassien, se mettait en route pour visiter un ami au déclin de la vie, mais dont la carrière active, durant plus de cinquante années, fourmille en épisodes de chasse, de pêche entremêlés d'occupations périlleuses autant qu'hasardeuses et que n'ont jamais désazonées les populations clairsemées et riveraines du Doubs.

Nous avons nommé Némorin Caille, le vieux tueur de loutres, chasseur et pêcheur émérite, terrible concaveur de côtes abruptes, dont les exploits ont déficayés bien souvent les conversations des autochtones.

Depuis le haut de Ponillecel (1250 m.) l'on aperçoit la demeure pittoresque de Némorin, bicoque ou château, elle s'impose au regard par sa situation. Nid

d'aigle, perché sur les rochers en gradins de la rive française, entre deux falaises dominant les Gorges du Doubs en aval de la Chuse de Châtelot.

Une grimée de 100 m nous amène à la demeure de Némorin, devant laquelle trois fidèles gardiens veillent et nous accueillent par des aboiements furieux. La porte est fermée, le maître parcourt ses terres. Déçus, nous nous installons tout près pour pique-niquer, tout en surveillant les alentours. Bientôt Némorin apparaît, dans sa droite une hache et dans sa gauche une longue perche. Nous nous précipitons à sa rencontre; "Bonjour, Monsieur Caille! quelle ambiance de vous rencontrer, nous sommes venus vous photographier pour le Rameau de Sapin (1) et entendre tout ce que vous voudrez bien nous dire sur la loutre, cet animal que vous avez tant traqué!"

Un sourire amusé éclaire le visage tanné du vieil homme, il se remémore soudainement les heures de sa belle et forte jeunesse, il est d'accord, il prend la position, il la rectifie deux fois. Le déhlic a joué.

Némorin mis en confiance par un verre de Penchâtel blanc, parle de sa vie et de ses captures, 48 loutres tuées dans sa carrière de chasseur et de pêcheur; nombre de martres, de blaireaux, de renards. Certaines loutres pesaient jusqu'à 15 livres.

D'après ses estimations, lesquelles ne peuvent être excoées, ce carnassier à la vie mi-aquatique dévore bellement 700 livres de poisson par an. Ses femelles nourrissant en font un grand carnage. Némorin rit sceptique, quand on lui demande si la loutre n'est pas utile en débarassant les cours d'eau du poisson malade ou crevé.

(1.) Voir: "Rameau de Sapin" 1871, septembre: Un chasseur de loutres.

D'après lui, cet animal serait bien trop goumnet et trop bon chasseur pour se contenter de viande morte. Du poisson qu'il attrape, il ne mange que la partie la plus délicate et cette partie, il la traque dans les anfractuosités rocheuses, la poursuit au fil de l'eau, plonge souvent et de sa tête aplatie soulève les pierres du fond de l'eau, surprend dans leur retraite les plus belles pièces qu'il vient manger sur la rive; toujours aux mêmes endroits, abandonnant aux campagnols aquatiques les restes de ses repas. Cette habitude ainsi que de suivre toujours les mêmes sentes et de déposer au bord de l'eau, toujours au même endroit et sur une pierre plate ses fientes au "épreintes", sont sans doute la cause de sa perte.

Grâce à sa réputation de piègeur, Némorin Caille avait l'écaulement facile des dépanilles de ses captives. Les plus beaux spécimens étaient acquis par les Musées ou des naturalistes-amateurs. Sa peau seule d'une loutre lui rapportait autrefois 16 francs, puis dépassa 100 francs. La prime à l'origine était de francs 30, puis atteignit 60 francs. Mais Némorin cessa cette chasse le jour où le gouvernement neuchâtois ne délivra plus la prime qu'aux seuls chasseurs du canton, porteurs d'un permis.

La vente de la fourrure des martres était plus rémunératrice jusqu'à Frs 700. - Ces prix étaient toujours influencés par la mode. Némorin prenait toutes ses loutres au piège, soit le trappe à renards. Ce genre de chasse exige du piègeur du savoir-faire spécial, que peu de gens possèdent, car cette bête est aussi méfiant que rusée; remarque-t-elle quelque chose d'insolite sur son chemin, elle fera un détour pour reprendre ensuite sa sente habituelle. Pris au piège l'animal se débat vivement, arrache parfois le pieu auquel la chaîne du piège est fixée, emporte le tout à grande distance. On retrouve plus tard la pauvre bête périée.

Son humeur voyageuse est bien connue, elle change facilement, passe du bassin du Doubs à celui du Dessoubre (affluent de la rive gauche du Doubs), voir même à celui de la Reuse. Il en a été ^{tiré} des exemplaires à des distances variables des deux côtés du Doubs. Ainsi le "Restaurant du Chasseur", au Locle possède un exemplaire naturalisé, qui a été tiré aux Entre deux Monts (à 2 km. O. de la Sagne.).

Le chasseur de loutres, Damas Cattin, qui piègeait, il y a plus de soixante ans, ce carnassier le long du Doubs, répète une observation du naturaliste Chenu (Les trois Règnes de la Nature), à savoir: "Lorsqu'une loutre aperçoit dans ses pérégrinations un caillon bien blanc, isolé, elle l'utilise pour y déposer une cratte."

Malgré ses 81 ans, Némorin Caille est encore solide, ne voulait-il pas, le lendemain de notre visite, partir à pied pour les Villers aux fins d'y toucher sa pension d'ancien combattant de 1870; mais Némorin était en avance d'une semaine, sur le calendrier, ce fut difficile de le convaincre de son erreur. Il compte arriver à 100 ans, "mais s'il faut en rabattre, on en rabattra" ajoute-t-il malicieusement.

Et son château, héritage de ses aïeux, parlons en un peu. Une mesure à deux étages, murs et planches, fer-blanc et bardeaux, baïllant à tous les vents, murs étayés par de solides madriers, sous lesquels on se courbe pour circuler autour de l'habitation. Ce qui fut un fenil n'est plus qu'un chenil, abritant vieilleries et fagots. Némorin de 1850, voici un conseil d'ami: "Si tu tiens à vivre dans ton château jusqu'en 1950, surveille ton toit et ton feu." Car partout alentour, c'est l'abandon, qu'exc-



plique et excuse l'âge du propriétaire; la nature a repris ajoutant ainsi une note au pittoresque du lieu. Le domaine restreint est le coin le plus curieux qu'il soit, sauvage, isolé à souhait, niché entre deux ressauts de falaises, sous une immense roche en champignon, avec chapeau et pied bien caractérisés. Cette roche se détache en demi-rond de la falaise du dessous. L'eau tombe en cascades, à droite et à gauche, aux flancs du rocher, fait rare dans notre Jura; des vasques superbes dans lesquelles l'eau tombe en gouttelettes paresseuses, des formations tufières avec ruissellement intense et tout alentour s'étale une luxuriante flore arborigène. Cette eau abondante vient sourdre de la cuvette des terrains crétaciques marneux du synclinal du Pissona. Au-dessous, des rives herbues, des excavations profondes, "coins à blaireaux et à renards," nous dit Xémorin. Dans le fond, l'on a une échappée sur les rapides du Châtelot et le bruit des grosses eaux, roulant sur les cailloux, monte jusqu'à nous; tout dans cet endroit a quelque chose d'impressionnant, à chaque visite nous compre-

nons mieux l'attachement de cet homme à ce coin natal. Nous lui souhaitons de pouvoir, en paix, y terminer sa carrière et du haut des balustrades de Pouillereux nous arrêterons nos regards sur son domaine, en pensant à l'homme hardi et courageux, fier et indépendant, qui vécut là sa vie, selon la coutume de ses ancêtres.

Il est près de 13 heures, le dîner sorti des sacs se prend à quelques pas d'une roche pleureuse, sous le champignon même. Celui-ci est baptisé, "Portlandien", du nom de l'étage géologique auquel il appartient. La-dessous nous paraissions comme les parasites du gros cryptogame, mais nous n'y sommes point seuls, nous voyons accolés au pied du "Portlandien" les nids de la "Polistes française", petite guêpe sociale. Ces nids fixés par un pédoncule ont l'ouverture des cellules tournées du côté du soleil levant, leur nombre est restreint et elles ne constituent qu'un seul rayon. Ces insectes ne sont nullement agressifs, mais plutôt timides, se mouvant sur le pourtour de l'habitation.

Nous filons à flanc de coteau jusqu'à Maron français où nous admirons un très bel if arborescent, couvert de ses fruits rouges (ils ne sont pas vénéneux), il mesure de 55 à 60 cm. de diamètre à la base (Station, haie au nord de la ferme Arnaud, à 30 m. au-dessus du Doubs). Puis, le passage de la rivière, la grimpe du Cornil-Girard et le retour au foyer, où chaque participant aura à raconter les différentes péripéties de la journée. Ajoutons que la course avait commencé par la visite des Marais de Pouillereux.

Edouard Jean Richard.

PAUL FAVRE

1865 - 1932

Le 6 mars l'on enterrait à Anvernie un vieil ami du "Rameau de Sapin", Paul Favre, né au Petit-Chézard (Val-de-Ruz). De bonne heure il vint, avec ses parents, habiter le tranquille village d'Anvernie; puis, la famille alla se fixer à Neuchâtel. Il suivit les classes primaires, fit son collège latin et tâta durant quelques mois du Gymnase cantonal. Paul Favre aurait désiré se vouer à l'enseignement, mais son père le "mit à l'établi." Il devint horloger, mais n'abandonna point ses recherches zoologiques et botaniques. Les rives de la baie d'Anvernie jusqu'à l'embouchure de la Reuse n'avaient pas de secrets pour lui; de ses promenades il rapportait soit une plante, soit un insecte intéressant. L'étude biologique des chenilles et des papillons devint sa passion, il avait d'ailleurs un flair particulier pour découvrir des espèces rares. Le "Rameau de Sapin" (1911, 1912, 1913) contient ses "Notes sur quelques Lépidoptères des Gorges de l'Arceuse", notes illustrées de sa main.

Nous citons quelques-unes de ces espèces.

- Hepialus Velleda* Hb. Gorges de l'Arceuse, 1917, nouvelle pour le canton.
Lasiocampa betulifolia L. Gorges de l'Arceuse, 1917, très rare.
Agrotis candelisequa SN. Les Molliats, rare.
Hydroecia petasites Guen. Nouvelle pour le canton.
Pteretes matronula L. Les Molliats, rare.
Boarmia roboraria SV. 1908 et 1909, aux Clées, très rare.
Notodonta dictaeoides Esp. Environs d'Anvernie, très rare.
Fidonia roraria Fab. Espèce nouvelle pour la Suisse, 5 chenilles.
Erostris Bankiana Fab. (*argentula* Hb.) Anvernie 1909.
Zanclorhathes triscirinalis Knoch. Près d'Anvernie, espèce non encore signalée en Suisse.
Zonosoma porata Fab. Cottendant, très rare.

Toutes ces espèces indigènes ont été déterminées par l'éminent microlépidoptériste feu le pasteur Frédéric de Rougemont, de Dombresson et le prof. R. Fungeler, d'Aix-la-Chapelle.

Paul Favre fut un modeste, mais homme de cœur. Nous garderons de ce vieux camarade de 57 ans le souvenir le plus parfait. H. M.-D.

La "Feuille d'Oris" du 7 Juillet 1932 disait: "Madame Favre a fait don (selon le désir du défunt, Réd.) de la superbe collection de papillons indigènes et exotiques de son mari. Collection dont les spécimens exotiques ont été classés par les soins de M. Sam. Robert, pasteur."

CORNEILLES ET PIE, Vers la fin de Mars 1932, par une journée ensoleillée dans le sommet d'un grand arbre, trois corneilles et une pie se disputaient bruyamment. Ces oiseaux en étaient aux coups de bec. La pie devait être la victime, car après chaque attaque de ses trois adversaires elle perdait de la hauteur. Tout à coup elle chût à terre, où elle resta étendue sur le dos, pattes en l'air. Les corneilles sont sur elle, continuant à la taper du bec. Eussent une brusque suspension des hostilités et la pie, qui semblait morte, s'envole brusquement, faussant compagnie à ses agresseurs.

OURS. Lettre du 12 janvier 1831 de Sandoz-Rollin, président du Conseil d'Etat, à Frédéric de Chambrier, député, à la Diète de Lucerne:

"Le courrier de Götters a vu à la Clusette, les traces d'un ours. Les gens de Brot ont vu la bête. Plût à Dieu que tous les jacobins fussent changés en ours! Le monde en serait plus tranquille!"

[A. Riaget. Histoire de la Révolution neuchâteloise, T. III, p. 55].

PROTECTION DE LA FLORE. Nous trouvons dans le rapport (1931) de la Commission vaudoise pour la protection de la Nature, ce qui suit: "Au moment de la floraison du *Daphne cneorum* (Phymélée des Alpes) de nombreux automobilistes repartent du Marchais avec leurs voitures chargées de bouquets de cette plante rare. Ces M.G. ont été invités par l'intermédiaire des comités de leur "Société" à mettre un peu de discrétion dans leurs cueillettes."

"M. Ch. Meylan, de Sainte-Croix (notre collaborateur, Réd.) a fait protéger un jeune épicéa dans une forêt privée de cette région, sur la base duquel se trouve un hêtre très rare, le *Peltigera Elisabethae*. Végétal connu seulement en Autriche et aux Etats-Unis d'Amérique."

PARC JURASSIEN DE LA COMBE--GRÈDE. Longue de 3 km. cette profonde déchirure du versant N. du Chasseral, descend en direction N.N.O. vis à vis de Yilleret, en territoire bernois. - Au milieu de cette gorge sauvage un élargissement détermine un cirque avec forêts et pâturages (834 m).

Par arrêté du gouvernement de Berne (mai 1932) la région de la Combe Grède devient une réserve pour la flore et pour la faune.

Le comité d'initiative limitera l'enceinte de cette réserve par des poteaux avec inscriptions.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE. (NATURSCHUTZ).

Amis de la nature, souvenez-vous dans vos dispositions et donations testamentaires, de l'idéal désintéressé de cette Ligue gardienne du patrimoine national.

Ses beautés et les particularités de notre petit pays, admiré et loué de tous les peuples, la variété de sa faune végétale et la liberté des animaux sauvages qui l'animent constituent nos dernières réserves. Les gaspiller, c'est trahir à la fois les générations du passé et celles de l'avenir.

L. S. P. N.

AVIS A NOS ABONNÉS.

En utilisant le bulletin IV 1654 pour le payement de votre abonnement annuel, vous économisez de l'argent et vous facilitez notre travail. —

Tout abonnement non payé au 15 janvier 1933 sera pris en remboursement lors de l'expédition du premier numéro.

Veuillez nous communiquer les changements d'adresse.

Colombier, octobre 1932.

Administration du "Rameau de Sapin".